

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02261

Numéro SIREN : 420 817 223

Nom ou dénomination : COM IN

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 10201

Désignation de l'entreprise	SARL COM. IN	Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	31 BOULEVARD ROUGIER	13004 MARSEILLE
Numéro SIRET *	4 2 0 8 1 7 2 2 3 0 0 0 2 7	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	46 537	34 599	11 938	15 487	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 876		2 876	2 876	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>49 413</b>	<b>34 599</b>	<b>14 814</b>	<b>18 363</b>	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062	30 644		30 644	35 820	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	14 211		14 211	14 291
		Autres * (3)	072	074	5 146		5 146	2 160
	Valeurs mobilières de placement	080	082	10 000		10 000		
	Disponibilités	084	086	59 128		59 128	76 173	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>119 129</b>		<b>119 129</b>	<b>128 443</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>168 542</b>	<b>34 599</b>	<b>133 943</b>	<b>146 807</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>			
				<b>1</b>	<b>2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 622	7 622			
	Ferrets de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		762	762			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		65 969	53 702		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		8 503	12 267			
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>82 857</b>	<b>74 354</b>		
	Provisions pour risques et charges	154						
	<b>Total II</b>	<b>154</b>						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		20 162	50 000			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 945	13 952			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	172	616	12 979	8 501		
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>51 086</b>	<b>72 453</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>133 943</b>	<b>146 807</b>			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	711			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303 des  
Avis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL COM IN

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le											
		13	1	1	2	2	0	2	1	13	1	1	2	2	0	2	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209							210								375 991	
	Production vendue	biens	215						214									
		services *	217						218									
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222									
	Production immobilisée *								224									
	Subventions d'exploitation reçues								226						25 137		4 500	
	Autres produits								230						7 835		5 262	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>								232						367 030		385 754	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234					193 176		235 784		
	Variation de stock (marchandises) *								236					5 176		(8 710)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238					158		67		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240									
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 13 357 - immobilier )								242					64 329		61 031		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243					1 193		244					2 958		2 147		
	Rémunérations du personnel *								250					64 681		56 275		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252					19 832		16 898		
	Dotations aux amortissements *								254					4 260		2 574		
	Dotations aux provisions								256									
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262					94		48			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>								264					354 664		366 114			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								270					12 366		19 640			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280					125		432			
	Produits exceptionnels (IV)							290										
	Charges financières (V)							294					285		1 564			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300					3 703		4 859		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306							1 381			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>								310					8 503		12 267			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Régérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318									
	Provisions non déductibles *								322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324					345				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247							330					548				
		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997	
Déductions	Entreprise nouvelles (cf. services)	986																
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. services)	981																
	Divers ZFA NG (cf. quinquies)	345																
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																	
	Zone franche urbaine (cf. services A)	987																
Jeune entreprise innovante (cf. services A)	989																	
Investissements outre-mer	344																	
Création d'une zone de développement prioritaire (cf. septies)	993																	
Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991																	
Création d'une zone de développement prioritaire (cf. septies)	993																	
Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 41 septies)	992																	
Zones de revitalisation rurales (cf. quinquies)	138																	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352					354		15 741			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360					
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370					372		15 741			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

L'expert Comptable

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice comptable sous Covid.

#### Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**COM.IN**  
**SARL AU CAPITAL DE 7 622.45 €**  
**31 Bd ROUGIER**  
**13004 MARSEILLE**

**SIREN : 420 817 223**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 28 JUIN 2022**

*L'an deux mil vingt deux,*

*Le 28 Juin,*

*A 14 heures 30,*

*Les associés de COM.IN, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 €, divisé en 500 parts de 15.24 Euros chacune, se sont réunis au siège en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.*

*\* M. Fabrice JOLLIVE 150 parts*

*\* M. Raymond JOLLIVE 25 parts*

*\* Mme Anne Marie PAUL 325 parts*

*Total des parts sociales 500 parts*

*Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales émises par la Société.*

*L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.*

*L'Assemblée est présidée par M. Fabrice JOLLIVE, gérant associé.*

*Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

*13/06/2022*  
*FB*

## **ORDRE DU JOUR**

- *Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et quitus à la gérance,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

*Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :*

- *l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021,*
- *le rapport de gestion établi par la gérance,*
- *le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223.19 du Code de Commerce,*

*L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.*

*Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.*

*Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :*

### **1ERE RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.*

*En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **2EME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 8 503.34 euros, décide de l'affecter comme suit :*

*intégralement* 

*Bénéfice de l'exercice : 8 503.34 euros*

*Réserves facultatives : 8 503.34 euros*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **3EME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que des conventions sont intervenues au cours de l'exercice.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **4EME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.*

*L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.*

*De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.*

*Signature*  
